

Un fossé de transfert aménagé

Lors des tempêtes, l'eau a du mal à s'évacuer. Des travaux dits de ressuyage vont avoir lieu.



La zone "Pied de Coteau" dans son état actuel.

© A. G.

Si le dossier a longtemps été mené par la municipalité, la compétence incombe maintenant à la Caro assistée par la structure Unima. Les canalisations seront refaites rue de l'Aunis jusqu'à la zone du Pied de Coteau où des maisons avaient été déconstruites après Xynthia. Là sera aménagé "un fossé de transfert", en fait une sorte de bassin à pente douce qui ne se remplira qu'en cas de montées des eaux. En dehors de ces périodes, il fera office de jardin public avec des arbres fruitiers, des agrès et un espace ballon pour les jeunes. Une étude paysagère est en cours. Les paysages recréés ne devront pas faire oublier la submersion qui a conduit à la déconstruction de ce quartier rési-

dentiel. Un mur portera un repère des crues. Pour favoriser l'écoulement des eaux en aval de cet espace, les fossés jusqu'à l'ancienne cité les Tamaris seront curés et remis en état.

Une surverse de sécurité sera aménagée vers le chenal du Maréchat via le canal du même nom. L'avant-projet est validé. Il entre maintenant dans une phase dite pro. Des mesures sur le terrain vont bientôt avoir lieu. Elles serviront à établir le dossier technique qui sera ensuite remis aux professionnels chargés des travaux physiques. Ceux-ci devraient avoir lieu courant 2018. Ils impacteront la circulation rue de l'Aunis. ■

A. G.